

Travail peut être déposé pour l'information des honorables députés.

(La motion est adoptée.)

SIR ROBERT BORDEN

CONSIGNATION AU COMPTE RENDU DES DISCOURS PRONONCÉS AUJOURD'HUI À LA CÉRÉMONIE DE DÉVOILEMENT D'UNE STATUE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, du consentement unanime de la Chambre, j'espère, je demande, appuyé par le chef de l'opposition, que les discours prononcés aujourd'hui à l'inauguration de la statue de sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, soient consignés en appendice au hansard d'aujourd'hui.

(La motion est adoptée.)

(Les textes dont il est fait mention ci-dessus paraissent en appendice, aux pages 16 à 20.)

CHAMBRE DES COMMUNES

FÉLICITATIONS AU CHEF DE L'OPPOSITION POUR AVOIR ÉTÉ ÉLU ET AVOIR ASSUMÉ SES FONCTIONS

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai un autre agréable devoir à remplir. Je commencerai par rappeler à la Chambre qu'au début de la session spéciale du Parlement, qui s'est close officiellement ce matin, j'ai eu le privilège d'exprimer notre sincère regret de ce que la santé de l'honorable George Drew ne lui permettait pas de rester chef de son parti et de la loyale opposition de Sa Majesté à la Chambre.

J'ai aussi exprimé notre espoir,—tous les députés le partagent, je le sais,—de voir M. Drew recouvrer rapidement la santé et continuer à fournir son appoint important au service public de notre pays. Je sais que les honorables députés doivent avoir été enchantés de le voir aux cérémonies qui ont marqué ce matin l'inauguration du monument élevé à sir Robert Borden et de noter quels rapides progrès M. Drew a déjà faits; je suis sûr qu'ils se joindront à moi pour lui souhaiter de recouvrer bientôt et pour de bon sa robuste santé d'autrefois.

Je désire maintenant adresser nos très sincères félicitations à l'honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui a récemment été élu chef de son parti et qui assume ses fonctions de chef de l'opposition à la Chambre. Le nouveau poste de l'honorable député est un des plus importants dans notre régime parlementaire. Dans tous les pays dont le régime se modèle sur celui du Royaume-Uni, l'examen avisé et judicieux, à la Chambre des communes, des programmes et de la conduite du Gouvernement s'est

révélé pour le public, au cours des années, une des garanties les plus convaincantes d'efficacité et d'équité dans l'administration des affaires publiques. Ici, au Canada, le chef de l'opposition est également reconnu comme celui qui est le plus susceptible de remplacer le premier ministre advenant le cas,—que lui et ses partisans estiment peut-être moins invraisemblable et éloigné que nous, de ce côté-ci de la Chambre,—où le Gouvernement n'aurait pas l'appui d'une majorité des membres de la Chambre.

L'honorable représentant de Prince-Albert a une longue expérience de la vie publique et nous tous, à la Chambre, avons appris à apprécier ses talents, son assiduité au travail, son mordant et son opiniâtreté à favoriser ce qu'il estimait être dans l'intérêt bien compris du Canada. Je doute que ses nouvelles fonctions puissent lui faire oublier que son devoir le plus impérieux à cet égard est d'amener la chute de notre gouvernement; et, à la satisfaction incontestable de ceux qui siègent de l'autre côté de la Chambre, je lui promets que nous ferons de notre mieux pour lui ménager une longue période durant laquelle il puisse exercer ses efforts opiniâtres à cette fin.

Nous nous sommes, lui et moi, trouvés bien des fois en désaccord et je suis persuadé que la chose se répétera peut-être très souvent à l'avenir. C'est tout naturel, compte tenu de nos postes respectifs. Mais j'espère que nous pourrons différer d'opinion tout en tenant compte des règles d'un débat parlementaire empreint de dignité et que, en dépit de nos divergences, nous continuerons à respecter la sincérité de nos desseins respectifs et notre désir commun de servir réellement nos concitoyens.

Nous offrons au chef de l'opposition nos vœux de succès les plus sincères dans ses nouvelles fonctions, et je tiens à lui assurer très sérieusement que je serai disposé en tout temps à discuter d'avance avec lui les questions sur lesquelles les programmes des divers partis ne sont pas nécessairement en contradiction et à propos desquels on serait peut-être plus sûr de bien servir l'unité nationale en adoptant des solutions que nous pourrions tous recommander à ceux que nous représentons au Parlement.

(Texte)

Je tiens aussi à féliciter l'honorable député de l'excellent français qu'il a employé dans les quelques phrases qu'il a prononcées en cette autre langue officielle de notre population, lors d'une de ses allocutions au congrès du parti qui l'a choisi comme son chef en décembre dernier.

Enfin, comme dernier mot, je prie madame Diefenbaker d'être assurée que nous l'associons, dans nos pensées, aux félicitations et